



TULLE FÊTE NOËL



TULLE FÊTE NOËL

DÉCEMBRE 2022

Toute la programmation à retrouver sur
www.agglo-tulle.fr et sur nos réseaux

  @Ville2tulle

www.agglo-tulle.fr





éditorial



Sur le pont Louisa-Paulin, à l'occasion de la réouverture, Bernard Combes et Michel Breuilh, président de Tulle agglo.

SOS Médecins

Le nombre de médecins libéraux s'est effondré ces dernières années dans la plus grande partie de notre pays. Notamment à Tulle où la faiblesse de l'offre de soins courants est extrêmement inquiétante (au point que notre hôpital est parfois sollicité alors qu'il a déjà du mal à remplir sa mission de soins longs et complexes).

Cette situation est le résultat de 40 années d'incuries des gouvernements, dont l'obsession était de limiter les dépenses de santé : ils s'imaginaient qu'avec moins de médecins, ces dépenses diminueraient...

Les parlementaires n'ont jamais pris la mesure de l'urgence. Depuis longtemps, les députés auraient pu instituer l'obligation pour les jeunes médecins de se répartir sur l'ensemble du territoire à la fin de leur formation, y compris dans les déserts médicaux. Une façon de payer leur dette : c'est bien l'Etat, avec les impôts des citoyens, qui paie toutes les études, depuis l'âge de 2 ans jusqu'à 28 ans.

Une façon aussi de respecter le serment d'Hippocrate (revu par l'Ordre des médecins en 2012) par lequel tout médecin prend notamment ces engagements : « Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera. Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire ».

UNE LOI D'URGENCE

Deux médecins libéraux de notre ville quittent leur cabinet pour prendre leur retraite à la fin de cette année et une grande angoisse s'est donc emparée de beaucoup de leurs patients.

Que peut faire la Mairie au-delà de ce qu'elle a déjà accompli et financé, bien que la santé soit une compétence de l'Etat ?

Les médecins salariés du Centre municipal de santé ne peuvent plus absorber de nouveaux patients. Son classement en zone très démunie permet à notre ville, ou plutôt à un médecin qui serait prêt à s'y installer, d'obtenir des aides financières très importantes et la Mairie pourrait les augmenter encore. Mais bien des villes peuvent offrir à ces moutons à cinq pattes les mêmes appâts et encore davantage...

Faudra-t-il en arriver à des manifestations publiques pour se faire entendre de l'Etat ?

Ce que je demande, c'est que les parlementaires, et en premier lieu les députés et les sénateurs corréziens, adoptent une loi d'urgence afin que tous nos concitoyens, notamment les Tullistes, aient accès aux soins médicaux élémentaires.



BERNARD COMBES,
MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL



PLAN D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIES

Les principales mesures :



- **BAISSE DE LA TEMPÉRATURE** (19°C dans les écoles et les bureaux / 17°C dans les zones de circulation)
- **GYMNASES** à 13°C
- **BOULODROME** à 10°C
- **DOJO** à 16°C
- **RÉSIDENCE DE NACRE** à 20°C
- **BAISSE DE 2°C** lors des périodes de non-utilisation des bâtiments (nuits et week-ends)
- **LES ASSOCIATIONS** sont invitées à limiter leurs activités en soirée



- **LIMITATION DE L'ÉCLAIRAGE** dans les équipements sportifs (22h30) et les salles municipales (22h)
- **EXTINCTION DES ÉCLAIRAGES PUBLICS** (23h-6h) sur les hauteurs et la première périphérie du centre-ville. Le centre-ville (quais et avenue Victor-Hugo) n'est pas concerné
- **ECLAIRAGES DE NOËL** du 2 décembre au 2 janvier uniquement dans les rues commerçantes

ENERGIES

La Ville se mobilise pour réduire la facture

Depuis le 17 octobre, la collectivité a mis en place de nouvelles mesures pour réduire ses dépenses énergétiques.

Electricité, chauffage... de nouvelles actions sont venues compléter celles déjà mises en place à Tulle pour limiter les dépenses énergétiques. La collectivité est, depuis de nombreuses années, engagée dans une politique d'économie d'énergie avec la modernisation de ses équipements, de l'éclairage (passage en LED) et le renouvellement de sa flotte de véhicules.

Depuis 2015, la Ville a mis en place l'extinction de l'éclairage public sur les hauteurs de 1h à 6h. Cette action permet de réduire les nuisances lumineuses pour les riverains, la faune, la flore et de diminuer la facture énergétique. Aujourd'hui, la Ville va plus loin en procédant à l'extension de la zone de coupure et des horaires. Les lampadaires sont désormais éteints de 23h à 6h sur la première périphérie du centre-ville (les quais et l'avenue Victor-Hugo n'étant pas concernés). L'éclairage public représente 40% de la facture d'électricité de la ville qui compte environ 4000 lampadaires. L'augmentation du coût de l'électricité est estimée à 115% pour l'année 2023, un surcoût que la Ville devra absorber tout en maintenant des services de proximité.

Ce plan de sobriété s'accompagne aussi d'une réduction du chauffage dans les bâtiments municipaux (gymnases, bureaux, écoles...) en fonction de la spécificité des activités. Un contrôle des températures sera effectué régulièrement. Il est primordial que les associations, les agents et les administrés fassent preuve de civisme au quotidien : éteindre les lumières, fermer les portes, ne pas utiliser de chauffage d'appoint, couper l'eau, limiter les activités en soirée... des gestes éco-citoyens qui permettront d'alléger la facture mais aussi de s'engager pleinement dans la préservation des ressources et de notre environnement.

Ça s'est passé à Tulle

EQUIPEMENTS MUNICIPAUX

Les associations invitées à limiter leurs activités

Les associations sportives et culturelles contribuent à l'attractivité de la ville et font vivre les différentes infrastructures.

Salles, gymnases, stades, vestiaires, les structures municipales sont utilisées par les associations et leurs adhérents. Environ 200 associations bénéficient gratuitement des espaces intérieurs et extérieurs. Avec la hausse des prix de l'énergie, la municipalité doit veiller aux bons usages des locaux et mettre en place différentes actions comme la baisse des températures ou encore la réduction de l'éclairage (pas de bouclier tarifaire pour les collectivités).

Une rencontre a eu lieu en mairie début octobre, avec les représentants des clubs sportifs collectifs (SCT, TFC, HBCTC, USTC, VTN) afin de les sensibiliser au plan d'économie d'énergies de la mairie. Les élus ont informé les dirigeants associatifs de la baisse des températures dans les équipements et de la limitation des activités en soirée (en semaine, extinction à 22h30 et le weekend à 18h). A partir du 1^{er} janvier, les clubs et associations devront donc limiter leurs temps d'occupations (fermeture des salles à 22h en semaine) et respecter les mesures d'économie d'énergies pour ne pas accentuer les dépenses de la Ville.

A plus long terme, la collectivité réfléchit à l'installation de minuteriers et de capteurs de luminosité pour l'ensemble de ses équipements sportifs. Un plan éclairage pour le stade de la Cible, le stade Alexandre-Cueille et l'annexe sera soumis aux élus lors du prochain Conseil municipal. Une demande de financement a été formulée à l'Agence Nationale du Sport dans ce cadre. La Ville souhaite poursuivre son soutien aux associations avec la mise à disposition des équipements et les subventions, mais elle doit aussi limiter sa facture d'électricité et de gaz.

VIABILITÉ HIVERNALE

TOUS EN PISTE !

Du 25 novembre au 3 mars, la Ville de Tulle peut mobiliser des équipes techniques pour le traitement de la chaussée en cas d'intempéries (neige, verglas).

En cas d'épisode neigeux, un patrouilleur sillonne la ville au petit matin pour évaluer la situation et transmettre les directives à l'ensemble de l'équipe d'astreinte. Une vingtaine d'agents techniques sont volontaires et alternent les astreintes en binôme durant cette période. Si besoin, deux saleuses peuvent intervenir pour dégager dans un premier temps les axes prioritaires en nettoyant la voirie avec les lames et en déversant un mélange de sel et de pouzzolane. Des agents peuvent aussi être déployés pour traiter manuellement les accès aux écoles et les rues secondaires. En semaine, si les conditions météo l'exigent, un passage mécanisé pourra être effectué en début de soirée, pour faciliter le travail des équipes d'astreinte le lendemain ainsi que la circulation des automobilistes sur les axes passants.

DES BACS À POUZZOLANE EN LIBRE-SERVICE

Pour rappel, une soixantaine de bacs à pouzzolane sont installés en ville et accessibles aux particuliers. Chaque riverain peut ainsi participer en dégagant à proximité de son domicile afin de garantir sa sécurité et celle des usagers.

Les particuliers qui le souhaitent peuvent récupérer gratuitement de la pouzzolane au centre technique de Mulatet les mardis de 14h à 17h (contenant non fourni).

Les conditions climatiques exceptionnelles (sols très froids) peuvent considérablement compliquer les interventions des agents. Si une route est salée trop en amont, elle rend de l'eau, multipliant ainsi par deux la zone de verglas. Il n'est donc pas possible d'anticiper le traitement des chaussées. Les automobilistes doivent éviter les déplacements inutiles et adapter leur conduite.



BOULEVARD JEAN-AUDIAU

La Ville de Tulle poursuit la réhabilitation des escaliers avec cette nouvelle intervention sur le boulevard Jean-Audiau. L'entreprise Eurovia a retiré les anciennes traverses de bois endommagées pour maçonner un nouvel escalier en béton d'une centaine de marches. Les travaux estimés à 64 400€ ont permis d'embellir cette liaison piétonne entre les boulevards Jean-Audiau et Roche-Bailly.



FÉERIE

La magie de Noël envahit Tulle

En décembre, la ville se pare de ses habits de fêtes et grâce à la mobilisation des commerçants et des associations, elle a concocté un programme d'animations pour petits et grands.

Marché de Noël, patinoire, manèges, spectacle de Noël, concerts,... la place Brigouleix sera le point central des festivités. Avec une vingtaine de chalets, le village de Noël offrira un large choix de produits régionaux, d'idées cadeaux et de créations artisanales du 16 au 23 décembre. Des nocturnes seront proposées avec des concerts et diverses animations (soirée tempête de neige le 22 décembre à 20h).

La patinoire sera de retour du 16 au 23 décembre de 14h à 19h (nocturne jusqu'à 22h les 16, 17, 22 et 23 décembre). Un espace de restauration sera également mis à disposition des visiteurs (sous chapiteau) et une scène sera installée pour accueillir de nombreux groupes tout au long des festivités. Autos-tamponneuses, trampoline, pêche aux canards, parcours enfantin... les forains prendront place du 10 au 23 décembre à proximité du village pour le plus grand plaisir des enfants. Deux rendez-vous sportifs sont également au programme pour ne pas trop culpabiliser durant cette période d'excès : le 18 décembre avec la Rando du Père Noël (départ à 15h place Brigouleix) et le 19 décembre avec un cours de gym proposé par la GET dès 14h au village de Noël.

Pour que la magie des fêtes opère définitivement, un grand spectacle de Noël sera proposé le 23 décembre à 18h place Brigouleix. Une projection lumineuse aura lieu sur la Tour administrative et sera accompagnée de quelques surprises...

 Programme complet sur www.agglo-tulle.fr

MARCHÉS

DES ÉTALS DE FÊTES

Pendant les fêtes, les marchés hebdomadaires sont un rendez-vous incontournable pour les Tullistes.

Une bonne volaille, des fruits de mer, des légumes de saison, du fromage local, des fleurs... les commerçants non-sédentaires sélectionnent les plus beaux produits pour garnir leurs étals. A l'occasion des fêtes, les marchés du mercredi matin et samedi matin contribuent à l'animation de la ville grâce à leur convivialité.

Les 24 et 31 décembre, n'hésitez pas à venir remplir votre panier sur les marchés de la gare et de la cathédrale. Plus de 120 commerçants, sur les deux sites confondus, seront présents pour vous servir et vous conseiller. Un rendez-vous festif pour régaler vos convives.



COUP DE POUCE

Le CCAS de Tulle a reçu un prix de 5 000 € pour le projet « ensemble en signant » par l'Association des Cadres Territoriaux de l'Action Sociale et ses partenaires. Ce prix encourage les initiatives en matière d'intervention sociale de proximité. Il permettra au CCAS de décliner des actions autour de la langue des signes. A suivre... (Photo R. Jacquot)

Les petits nouveaux



P'TIT BOUT EN TRAIN

Isabelle Marcillac-Jouvenel ouvre sa salle de jeux intérieure pour les enfants de 0 à 12 ans : baby zone (0-3 ans), structure sur deux étages avec parcours tubulaire, tyrolienne, etc. et espace sensoriel, pas de doute les enfants vont adorer ces 200m² dédiés au jeu.

25 rue du Docteur Ramon

07 68 09 38 93

Ouvert mercredi, samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 19h (tous les jours durant les vacances scolaires)

www.ptitboutentrain.com



AND'DI BEAUTY

Manucure, maquillage, épilation (homme et femme), grâce à sa formation en esthétique et en stylisme ongulaire, **Andréa Diogo** sublime les femmes des pieds jusqu'à la tête. La prothésiste ongulaire s'adapte à chaque cliente en fonction de son budget.

61 rue des Martyrs

06 17 84 91 55

Ouvert lundi au vendredi 9h à 12h et 13h à 18h et samedi 9h à 12h



1 BRINZEN

Marie-Laure et **Stéphane Devid** proposent dans leur boutique plus d'une centaine de produits à base de CBD et de chanvre (européen ou français) : infusions, cosmétiques, e-liquide, résines, fleurs, épicerie... n'hésitez pas à leur demander conseil !

4 place Emile-Zola

09 81 67 25 98

Lundi 13h-18h, et du mardi au samedi 10h30-14h30 et 15h-19h

www.mavillemonshopping.fr/fr/tulle/boutiques/1brinzen



MAISON DES GOURMETS

Naphaphorn Noophan a repris la boucherie-charcuterie de ses employeurs. Après s'être formée à leurs côtés et avoir obtenu un CAP boucherie, elle poursuit son activité avec six salariés. Viande locale, charcuterie maison et plats cuisinés : elle conserve la recette du succès.

9 quai Alfred-de-Chamard

05 55 26 23 88

Ouvert lundi au vendredi 8h à 13h et 15h à 19h et samedi 8h à 14h30



DES MOMENTS INOUBLIABLES

La résidence seniors des Lucioles organise des repas thématiques pour le plus grand plaisir des résidents et de leurs invités. Toute l'équipe des Lucioles se mobilise pour proposer un repas festif et convivial pour faire découvrir et apprécier la résidence.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Vos producteurs ont bon goût, Marjorie et François Tavé ouvrent une boutique le temps des fêtes pour faire découvrir toute une gamme de produits régionaux.

31 bis av Victor-Hugo. Ouvert du mardi au samedi 10h à 18h30

LA RONDE DES CRÉATEURS

Neuf artisans exposent et vendent leurs créations durant les fêtes : cosmétiques, objets en bois, poterie, maroquinerie, papeterie, bijoux... pour des cadeaux uniques.

65 avenue Victor-Hugo. Ouvert tous les jours de 10h à 19h

BOUTIQUE DE NOËL

Venez découvrir et soutenir les créateurs locaux : bijoutiers, céramistes, peintres, plasticiens, sculpteurs, graveurs, créateurs textile... il y en aura pour tout le monde et à tous les prix.

Cour des arts, 2 rue des Portes-Chanac. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h

 www.lacourdesarts.org

Vous organisez une animation, une fête ou un concours dans votre quartier ? Cet agenda est fait pour vous !

N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag : communication@ville-tulle.fr



CITÉ DE L'ACCORDÉON

Dans son écrin de verdure

Les travaux de la future Cité de l'accordéon se poursuivent avec les aménagements intérieurs et extérieurs.

Les entreprises ont procédé à la mise en forme de l'espace vert à l'arrière du bâtiment. Terre végétale, nivellement du terrain, maçonnerie,... petit à petit, cet écrin de verdure se dessine. Armelle Claude, la paysagiste, a conçu cet espace en tenant compte des contraintes (chantier en cours, jardin déjà existant, espace contraint, lieu passant) et du thème du futur musée. « Ce lieu n'est pas qu'un jardin, il a une fonction et doit s'intégrer aux usages », précise la paysagiste parisienne qui a travaillé avec l'architecte et le scénographe. Devant l'auditorium, un espace vert d'environ 200 m² avec des gradins maçonnés en pierres locales a été réalisé. Des arbres et des arbustes viendront par la suite donner de la profondeur au jardin : « il y aura des bouleaux pour apporter une dynamique végétale, des arbustes persistants dont le feuillage change de couleur en fonction des saisons, des vivaces et des graminées à dominante bleue. La partie basse restera en prairie, accessible au public ».



PLACE NETTE

En période d'automne et quotidiennement, des actions mutualisées (espaces verts et propreté urbaine) sont réalisées pour le ramassage des feuilles. Les agents nettoient les espaces verts (baignade, parc de la mairie, entrées de ville) et les cheminements piétons (quais, places, trottoirs) pour sécuriser les déplacements et permettre l'écoulement des eaux dans les caniveaux.



AFS CORRÈZE

RECHERCHE DES FAMILLES D'ACCUEIL

L'association lance un appel afin d'accueillir davantage de jeunes lycéens étrangers.

Aujourd'hui, six familles en Corrèze (dont une à Tulle) ont ouvert leurs portes à de jeunes étrangers. L'association rappelle que toute famille, urbaine ou rurale, avec ou sans enfants, actifs ou retraités, peut tenter l'aventure. Les échanges peuvent aller de 3 à 6 mois, ou plus, en fonction des possibilités des familles. AFS ne rémunère pas les familles mais apporte un soutien pour la scolarité.

 **Coordination Accueil : Raphaëlle Martailié-Richard : 06 03 52 17 75 / raphaelle.martaille@afs.org**

j'aime
mon
QUARTIER

SORTIE

Concert de fin d'année

Le Conservatoire organise vendredi 9 décembre à 20h30 un concert des Orchestres à la salle de l'Auzelou.

Pour marquer la fin du 1^{er} trimestre d'apprentissage, les musiciens en herbe se produiront sur la scène de l'Auzelou. Le public pourra apprécier l'orchestre d'harmonie de 1^{er} cycle, l'ensemble de cuivres ou encore l'orchestre symphonique. Ce dernier regroupe une cinquantaine de musiciens encadrés par sept professeurs et se produira pour la première fois. Pour clôturer cette soirée, le Medium Band et Big Band se succéderont sur la scène.

 **Entrée gratuite**

ENVIRONNEMENT

Recycle ton sapin

Fin décembre, une fois les guirlandes débranchées et la décoration rangée, que faire de votre sapin ?

Cette année encore, la Ville et Tulle agglomération mettent à disposition des Tullistes 7 points de collecte de sapins du 28 décembre au 11 janvier. Des zones de dépôts, à différents endroits de la ville, où les particuliers peuvent déposer gratuitement leurs sapins (débarrassés de leurs décorations) : parking Souletie, place Smolensk, place Victor-Hugo, parking Citéa, La Châtaigneraie, place Gambetta et place Martial-Brigouleix. Le 11 janvier, les sapins seront broyés et pourront servir de paillage. Les habitants qui le souhaitent peuvent venir en récupérer.



JOYEUX ANNIVERSAIRE

L'AJC Virevialle a fêté, le 15 octobre dernier, ses 30 ans d'existence. Un rendez-vous festif et convivial comme savent si bien les organiser les « Virevialoux ». Cette association de quartier propose de nombreuses activités et des animations pour tous, tout au long de l'année.

**À TULLE,
POUR PRÉPARER VOS FÊTES DE NOËL,
LE STATIONNEMENT EST FACILITÉ !**

**2 HEURES DE STATIONNEMENT
OFFERTES SUR LA VOIRIE**

TOUS LES JOURS
TOUT LE MOIS DE **DÉCEMBRE**

et aussi

GRATUITÉ DU STATIONNEMENT

- **LES SAMEDIS** TOUTE LA JOURNÉE,
- **TOUS LES JOURS** ENTRE 12H ET 14H

**RENDEZ-VOUS CHEZ
VOS COMMERÇANTS TULLISTES**



NOËL

Dans les coulisses des préparatifs

Marché de Noël, guirlandes lumineuses, Gobos, les services techniques ont œuvré dès le mois de novembre pour que la magie de Noël puisse opérer.

Les premiers à rentrer en piste ont été les agents en charge de l'éclairage de Noël pour l'installation des boules de Noël sur la Corrèze et des guirlandes. Cette année, pour limiter la consommation d'électricité, les élus ont décidé de privilégier les illuminations de Noël dans les rues commerçantes. Les guirlandes et autres décorations lumineuses (pour la plupart en LED) resteront allumées jusqu'au 2 janvier. Du rond-point de Souilhac jusqu'au pont des Carmes, ces illuminations participent à l'animation de la ville. Petite nouveauté cette année, avenues Victor-Hugo et Charles-de-Gaulle, avec des installations lumineuses réalisées par les services techniques pour répondre aux attentes des commerçants. « Nous avons réutilisé des supports que nous avons au centre technique, explique Philippe Bourin, le responsable du pôle bâtiment. Au total, une quinzaine de personnes (serrurerie, menuiserie, peinture, électricité...) ont contribué à la conception et à l'installation des illuminations et autres décors pour ces fêtes ».

Une équipe mobilisée également pour l'installation du village de Noël place Martial-Brigouleix : chalets, branchements, barrières, sapins, tables, chaises... à quelques jours de l'ouverture, les équipes techniques s'affairent à tout préparer avec l'aide d'autres services. En amont, les toits de tous les chalets ainsi que certaines ouvertures ont été changés, un plan précis a été conçu et les besoins ont été recensés (WC chimique, chapiteau, blocs bétons, stationnement...). Pour la deuxième année consécutive, le village de Noël sera un élément central des festivités qui a nécessité l'implication de nombreux services municipaux, des bénévoles de l'association Vivre en Pays de Tulle et de l'ensemble des exposants.



- La réduction du nombre de guirlandes lumineuses en ville a permis aux électriciens de paramétrer dès la fin octobre les éclairages publics concernés par les nouveaux horaires 23h-6h.

HISTOIRE

ANGÈLE LAVAL : UN PROCÈS CENTENAIRE

Les Archives municipales organisent une conférence jeudi 8 décembre au tribunal de Tulle sur l'affaire du Corbeau.

En 1917, Angèle Laval a semé la panique parmi les habitants de Tulle. Pendant quatre ans, cette employée de la préfecture a envoyé plus d'une centaine de lettres anonymes accusatrices et obscènes avant d'être arrêtée. Cette conférence, organisée dans le cadre du centenaire du procès, sera animée par Francette Vigneron, ancienne journaliste, passionnée par l'histoire des affaires criminelles. Des documents dont certains proviennent du dossier constitué par l'avocat de la défense Victor Filliol seront présentés au public.



Tribunal de Tulle 9 quai Gabriel-Péri, jeudi 8 décembre à 14h30. Gratuit



SALON EXPLOR'EMPLOI

Pôle emploi Corrèze et la Préfecture ont organisé, pour la première fois, une rencontre entre les entreprises du bassin de Tulle et des demandeurs d'emplois. Environ 150 personnes ont pu découvrir des métiers et des secteurs porteurs, notamment avec des mises en situation grâce aux casques de réalité virtuelle.

SPORT

Tournoi de foot de Noël

Comme chaque année durant les vacances, les éducateurs sportifs de la Ville organisent le traditionnel tournoi de foot au gymnase Victor-Hugo.



Ces parties de foot amicales auront lieu lundi 19 et mardi 20 décembre de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Elles sont ouvertes aux filles et aux garçons de 13 à 17 ans, sportifs aguerris ou amateurs, tout le monde peut participer (équipe de 5 joueurs). Les inscriptions sont gratuites et se feront directement sur place le premier jour du tournoi, les éducateurs formeront les équipes et les jeunes assureront eux-mêmes l'arbitrage sous l'œil averti des spectateurs. Un rendez-vous ouvert au plus grand nombre !

 Renseignements Centre Culturel et Sportif 05 55 20 21 27

PUY DES FOURCHES

UNE NOUVELLE ADRESSE POUR LE SYNDICAT

Depuis quelques mois, les équipes techniques et administratives du Syndicat du Puy des Fourches se sont regroupées sur le site de Naves.

Un nouveau local pour les 24 agents de cette structure qui, jusqu'à présent, étaient dispersés à différents endroits du territoire (Tulle, Seilhac, Uzerche...). Des questions sur votre facture d'eau ? Une installation de compteur ? L'équipe du Puy des Fourches est votre interlocuteur pour la distribution d'eau potable à Tulle. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2020, la gestion de cette compétence se fait à l'échelle syndicale, Tulle agglomération ayant fait le choix de la déléguer à 4 syndicats. Ainsi, la fixation des tarifs de l'eau, la gestion du budget et du personnel ou encore l'engagement de travaux émanent du syndicat.

 Puy des Fourches ZA La Geneste, 3 rue Charles-Pathé 19460 Naves – Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 17h, 05 55 27 89 77 (numéro unique) ou eau@spdv.fr



BELLE INITIATIVE

Durant les vacances d'automne, les jeunes (14 à 17 ans) ont participé à un atelier de création de bijoux. Découpe, ponçage, perçage, grâce aux techniques et aux conseils de Marie Mouly-Masson, chacun s'affaire à ses créations en matériaux naturels. Boucles d'oreilles, bracelets, ... seront mis en vente les 19 et 20 décembre de 14h à 17h sur le marché de Noël au profit de la Croix Rouge de Tulle.

BIGFLO ET OLI

Tulle autrement six ans après

Après plus de 6 ans, Bigflo et Oli étaient de retour à Tulle avec leur dernier album, « Retour aux sources ». Un long chemin parcouru pour ces deux frères qui sont désormais devenus des artistes incontournables du rap français. Pour l'occasion, Tulle Mag est allé à leur rencontre.

Pourquoi est-ce important de revenir dans des salles comme Des Lendemain qui Chantent ?

Bigflo : Nous avons envie de retrouver une certaine proximité avec le public mais aussi des sensations que nous n'avions pas ressenties depuis longtemps. Se produire dans des petites salles, c'est une expérience vraiment différente de ce que l'on a pu faire dans les Zéniths ou les festivals.

Oli : Nous trouvons important de pouvoir revenir dans des plus petites villes pour nos fans.

Vous souvenez-vous de votre passage à Tulle en 2016 ?

Oli : On s'en souvient très bien. On avait joué dans la salle de l'Auzelou qui était plus grande que la salle Des Lendemain qui Chantent. Mais nous n'avions pas tant de public que cela.

Bigflo : Il y avait un peu plus de 300 personnes, la salle n'était pas remplie. Pour être honnête avec vous, Tulle n'a pas été le plus gros succès de notre tournée de 2016. Mais on est content de revenir 6 ans après, c'est un peu une sorte de revanche puisque aujourd'hui nous jouons à guichet fermé.

Pour rappel les places de la tournée Retoursaux sources se sont vendues en à peine quelques heures.

**C'était mieux avant ?**

Oli : C'était mieux après, j'ai perdu des cheveux (*rires*) mais nous avons gagné plein de bonnes choses. On a le sentiment que l'on a pris le recul nécessaire pour revenir en musique, se renouveler, pour ne pas faire la même recette que les premiers albums. On se sent mieux.

Bigflo : On se sent plus apaisé, plus en conscience de ce qu'il nous faut pour notre bien.

Quelle différence entre un concert à Tulle et un concert à l'Aréna ?

Bigflo : On ne fait pas tous les tubes, on fait deux morceaux très connus et le reste des chansons un peu plus pointues pour nos fans, des chansons qu'on n'a pas l'occasion de faire en

Zénith. On peut taquiner le public, jouer avec pendant le concert.

Oli : Et puis la proximité... Le fait que l'on peut arrêter les morceaux en plein milieu s'il y a quelque chose de drôle qui se passe. On peut improviser, parler, changer l'ordre des chansons. C'est beaucoup plus singulier et humain. C'est différent de l'Aréna mais ce n'est pas moins bien au contraire, c'est riche pour nous et nos fans.

Un dernier mot pour nos lecteurs ?

Bigflo et Oli : Merci Tulle et à tous ceux qui lisent le Tulle Mag. Un pour tous et tous pour Tulle !

 Retrouvez l'intégralité de cette interview en podcast sur les réseaux sociaux de la Ville de Tulle (Facebook et Instagram) @ville2tulle.



HOMMAGE

Pierrette Arnal avait assisté à la rafle de Tulle en 1944. Elle est décédée le 25 octobre à l'âge de 102 ans. Infirmière à la Manufacture d'armes, elle a, durant la Seconde guerre mondiale, fait partie du Bureau de la résistance ouvrière. Elle a contribué à transmettre la mémoire de ces événements tragiques à travers un livre et de nombreux témoignages. Le Conseil municipal salue son courage et présente ses plus sincères condoléances à sa famille.



Ô LES CHŒURS



Point d'orgue du festival avec la soirée « Trouble Night » aux Lendemains qui Chantent. Concerts, danses, performances et drag-shows ont clôturé cette 26^e édition festive et ouverte à la diversité.



SALON SÉNIORS



Santé, prévention, loisirs, services à la personne, retraite... une cinquantaine de stands étaient proposés à la salle de l'Auzelou. Retraités ou futurs retraités ont pu échanger et se renseigner en toute simplicité.

QUAND LES *Tullistes*



FÊTE DE L'AUTOMNE



Comme chaque année, les élèves de La Croix de Bar ont fêté Halloween. Les enfants ont assisté à la fabrication de jus de pomme avec l'association Roule Ta Pomme. Dégustation et vente de pâtisseries ont clôturé cette journée.



MARCHÉ SOLIDAIRE



Le CCAS de Tulle et les associations partenaires ont connu un véritable succès durant cette matinée. La distribution de légumes (issus de dons) fut une réussite tout comme la dégustation de la soupe collective.

ils l'ont fait!



RAND'AUTOMNE



Pour cette 8^e édition, plus de 500 participants (marcheurs, vététistes et cyclo) ont participé à ce rendez-vous. Une réussite pour le Tulle Cyclo Nature et le Cercle Laïque après deux ans d'absence.



FESTIVAL DU JEU



L'engouement pour les jeux de société ne se dément pas, en témoigne la fréquentation de cet événement organisé par la ludothèque Air de jeux. Jeux de cartes, de construction, en bois... le public a eu l'embaras du choix.

FONT VIBRER LEUR ville



DÉCOUVRIR, PARTAGER, TRANSMETTRE



Les futurs animateurs en Accueil de loisirs ont passé quelques heures en immersion sur le site du Chambon. L'occasion de mettre en pratique quelques activités et d'échanger avec l'équipe d'animation.



TÉMOIN PRIVILÉGIÉ



Echanges et débats avec la salle étaient au programme de cette rencontre avec François Hollande au Véo Ciné. L'ancien Président est revenu sur les grands bouleversements géopolitiques de la dernière décennie. (Photo Elisa Laurent)

Les rendez-vous

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

LUNDI 5 ET MARDI 6 DÉC.

MARDI 6 DÉCEMBRE

JEUDI 8 DÉCEMBRE

VENDREDI 9 DÉCEMBRE

10 ET 11 DÉCEMBRE

SAMEDI 10 DÉCEMBRE

MARDI 13 DÉCEMBRE

JEUDI 15 DÉCEMBRE

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

16 AU 23 DÉCEMBRE

LUNDI 19 ET MARDI 20 DÉC.

VENDREDI 23 DÉCEMBRE

VENDREDI 23 DÉCEMBRE

SAMEDI 21 JANVIER

GASTON VUILLIER

14h à 18h, du mardi au samedi, exposition au musée du Cloître.

ENTRÉE LIBRE

DON DU SANG

14h30 à 19h, salle Latreille

CONSEIL MUNICIPAL

18h, Hôtel de Ville. **OUVERT À TOUS**

www.agglo-tulle.fr

LE PROCÈS D'ANGÈLE LAVAL

14h30, Tribunal de Tulle. **GRATUIT**

CONCERT DE FIN D'ANNÉE

20h30, salle de l'Auzelou avec les élèves du conservatoire. **GRATUIT**

MARCHÉ DE NOËL *

10h à 18h salle Latreille

LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

11h à 12h30 à l'école de l'Auzelou. **OUVERT À TOUS**

ALLO COSMOS *

A 19h, salle des Lendemains qui Chantent, av Lt Colonel Faro. **8€**
deslendemainsquichantent.org

JAMES CAMERON, L'ODYSEE D'UN CINEASTE *

18h30, Veo ciné. **5€**

RANDO DU PÈRE NOËL

15h, départ place Martial-Brigouleix pour une marche de 4km.
GRATUIT

VILLAGE DE NOËL

A partir de 14h, place Martial-Brigouleix, patinoire, fête foraine, chalets. **ACCÈS GRATUIT**
www.agglo-tulle.fr

TOURNOI DE FOOT DE NOËL

A partir de 9h, gymnase Victor-Hugo. **INSCRIPTION GRATUITE SUR PLACE LE 19 DÉCEMBRE**

GRAND SPECTACLE DE NOËL

18h, place Martial-Brigouleix avec de nombreuses surprises.
GRATUIT
www.agglo-tulle.fr

ILLUMINATION DU CLOÎTRE

20h à 22h30, place Berteaud, dans le jardin du Cloître. **ENTRÉE LIBRE**

ROCK THE CASBAH *

A 18h à la salle de l'Auzelou. **20€**

MARCHÉ DE NOËL

10 ET 11 DÉCEMBRE



Le Lions club Tulle Tutella organise son traditionnel marché de Noël avec de nombreux artisans et producteurs locaux. Les bénévoles de l'association seront mobilisés pour animer cet événement au profit des enfants qui ne partent pas en vacances (buvette et restauration sur place). Entrée libre

10h à 18h, salle Latreille

ALLO COSMOS

MARDI 13 DÉCEMBRE



Allo Cosmos est un spectacle étonnant : une science-fiction chorégraphiée, mélange de danse, de mapping vidéo, de boucles électroniques et de sons synthétiques des années 80-90. Dans un laboratoire étrange, deux scientifiques ont pour mission de sauver l'humanité en trouvant une nouvelle planète habitable pour l'être humain.

19h, salle des Lendemain qui Chantent, 8€/ enfant

JAMES CAMERON

JEUDI 15 DÉCEMBRE



Rencontre avec David Fakrikian, scénariste, réalisateur et rédacteur pour Première et Rock & Folk, avant la projection d'« Avatar 2 : la voie de l'eau ». Le journaliste lui a consacré une biographie de référence qui, à travers des interviews inédites et des documents exclusifs, revient sur quarante ans de carrière d'un personnage atypique - un voyage fascinant et approfondi dans l'intimité de l'artiste.

18h30, Veo ciné. 5€

ROCK THE CASBAH

SAMEDI 21 JANVIER



Tulle accueille l'événement Punk de ce début d'année 2023. Au programme : Les Ramoneurs de Menhirs (groupe de punk celtique français, originaire de Bretagne), Tagada Jones (groupe de punk métal français, originaire de Bretagne) et Taiman (groupe de punk déjanté originaire de Lyon).

18h, salle de l'Auzelou. 20€ points de vente habituels

MAJORITÉ MUNICIPALE

POUR PASSER DE BELLES FÊTES

Depuis plusieurs semaines déjà, les agents municipaux sont mobilisés pour habiller notre ville de ses décorations de Noël. Nous avons fait le choix de les maintenir, d'une part parce qu'elles sont toutes équipées d'ampoules LED, peu consommatrices en électricité, et d'autre part parce que nous avons considéré qu'il était important de perpétuer l'ambiance et les animations de Noël, notamment en soutien aux commerçants de notre ville. Néanmoins, il était nécessaire de réduire le périmètre des éclairages de Noël pour réaliser des économies d'énergie. Nous avons à ce titre privilégié les artères commerçantes. Chacun peut le comprendre.

Les animations de Noël sont de retour, avec le concours des services municipaux et des associations. Qu'ils en soient remerciés. Du 16 au 23 décembre, le Village de Noël ouvrira ses portes et vous pourrez profiter de nouvelles animations gratuites : patinoire, concerts, manèges et feux d'artifice.

Au total, ce sont plus de 50 000 euros que nous consacrons à ces festivités.

LA VILLE EN SOUTIEN DE SES COMMERÇANTS

Les commerçants tullistes attendent beaucoup de cette période de Noël. Ils seront d'ailleurs nombreux à adapter leurs horaires ou à ouvrir le dimanche. Ils ont achalandé leurs magasins, décoré leurs vitrines et se sont mobilisés pour vous proposer des animations commerciales comme des balades en calèche, des jeux d'enquête à travers la ville et des séances photos avec le tant attendu Père Noël. Tout cela pour que nous puissions trouver, à leur rencontre, leurs soutiens, leurs conseils dans l'achat des cadeaux de Noël.

La Ville les a accompagnés, financièrement et techniquement, pour que leurs initiatives soient un succès. Nous avons également étendu la gratuité du stationnement pour faciliter l'accès aux commerces. Du 1er au 31 décembre, vous bénéficierez de 2 heures de gratuité, par véhicule et par jour, sur le stationnement de rue. Cela s'ajoute à la gratuité les samedis toute la journée partout en ville et tous les jours de 12h à 14h.

Toutes les conditions sont réunies pour profiter pleinement de leur expertise et de leur savoir-faire. Parce qu'ils sont des acteurs importants de notre ville, faisons-leur confiance et privilégions nos commerces de proximité.

Au nom de la majorité municipale, je tiens à souhaiter de très belles fêtes de fin d'année à chacune et chacun d'entre vous, avec une pensée chaleureuse toute particulière pour celles et ceux qui sont dans la peine, la solitude ou la fragilité.



SÉBASTIEN BRAZ
Conseiller municipal
délégué au Commerce

OPPOSITION MUNICIPALE

ILLUSIONS PERDUES • Le 18 novembre dernier, les Tullistes étaient conviés salle Marie-Laurent afin de participer au Conseil national de la refondation de la santé. Devant les représentants de l'Etat, patients, professionnels de santé, élus ont souligné, par leurs prises de parole, leur mécontentement à l'égard de notre désert médical. Nos préoccupations étaient d'autant plus grandes qu'à la fin de l'année deux médecins libéraux quitteront leur fonction pour une retraite amplement méritée. Trois mille personnes se retrouveront alors sans praticien et sans perspective de pouvoir remédier à cette situation affligeante.

LA FRANCE DU VIDE • Le constat dressé par les participants était accablant, tant pour la droite que pour la gauche, car chacun a convenu que la santé a été sacrifiée sur l'autel d'une gestion libérale. De Bachelot à Buzin, nos différents gouvernements et nos administrations ont laissé construire délibérément une fracture sanitaire territoriale révoltante. La baisse drastique du numérus clausus, l'ignorance de la démographie médicale, la féminisation des médecins, le vieillissement de la population, autant de paramètres ignorés, délaissés générant le chaos actuel.

UNE RÉUNION UBUESQUE • Dès lors, il semblait grotesque voire obscène que les acteurs étatiques et administratifs de cette débâcle puissent interpellier les Tullistes pour trouver des solutions à cette désolation. Demander des remèdes à ceux qui sont victimes de ces manquements successifs aurait été des plus drolatiques si les enjeux de santé publique n'étaient pas aussi graves. Pour les représentants de l'ARS, tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes pour les professions de santé sur le bassin de Tulle, en reconnaissant tout de même le cas épineux des médecins généralistes. Les chirurgiens dentistes sont alors montés au créneau en signalant qu'ils refusaient chaque jour de nouveaux clients tant ils ployaient sous leurs charges. Les médecins libéraux présents dans la salle ont dénoncé toute la paperasserie administrative de plus en plus envahissante dans leur pratique qui les éloignait de leur patientèle.

VENT DEBOUT • Plusieurs représentants de collectivité, à commencer par le Maire de Tulle, ont évoqué le travail politique accompli pour répondre à ces tensions médicales en reconnaissant que les maisons de santé ne pouvaient suffire à juguler les attentes de malades sans médecin référent. Ils ont pu dénoncer l'absurdité des zonages administratifs ne permettant pas d'obtenir des subventions pour porter des projets structurants qui pourraient faciliter l'installation de nouveaux praticiens.

Personne n'a réellement été dupe sur la nature de cette consultation qui en rappelle une autre : la convention citoyenne sur le climat superbement ignorée par un gouvernement toujours peu soucieux de la parole des Français.



RAPHAËL CHAUMEIL
Conseiller municipal
d'opposition

Numéro d'urgence

Si vous êtes témoin ou victime de harcèlement, pour vous écouter et vous conseiller :

- En cas de harcèlement, appelez le 3020
- En cas de cyberharcèlement, appelez le 3018
- En cas d'urgences, appelez le 17

www.education.gouv.fr/non-au-harcelement



La mairie au quotidien

HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR : www.agglo-tulle.fr

ou 05 55 21 73 00

ville de tulle - officiel ville2tulle

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Médiateur urbain

Vous rencontrez un problème de voisinage ? Didier Peuch, médiateur urbain est à votre disposition.

Ni avocat, ni juge, son rôle est de proposer des solutions et des compromis qui pourront apaiser et résoudre vos conflits.

didier.peuch@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 16

TULLE pratique



Un rendez-vous avec les élus ?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 93 ou 05 55 21 73 76

Mes poubelles

COLLECTE DES SACS JAUNES

Si votre quartier est équipé d'un container de couleur jaune, vous devez y déposer vos déchets.

DÉCHETTERIE DE MULATET

Gratuite pour les particuliers.

Ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi.

www.agglo-tulle.fr

Distribution du TulleMag

Vous habitez Tulle, votre boîte aux lettres est accessible mais vous ne recevez pas le *TulleMag* ? N'hésitez pas à contacter la mairie ou à le signaler à votre facteur.

TULLE mag

n° 165 - décembre 2022

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

Rédaction : Sophie Carlat, Elisa Laurent

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Création de la maquette

Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

Impression : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 10 500 exemplaires

Dépôt légal : décembre 2022

La cité
de l'accordéon
et des patrimoines

vous donne

rendez-vous
en 2023

